

Congrès international des mathématiciens. Strasbourg, septembre 1920.

Objektyp: **Chapter**

Zeitschrift: **L'Enseignement Mathématique**

Band (Jahr): **21 (1920-1921)**

Heft 1: **L'ENSEIGNEMENT MATHÉMATIQUE**

PDF erstellt am: **20.09.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

pareils, modèles, etc. ; e) l'organisation de conférences ou de congrès internationaux.

L'admission d'un pays est subordonnée aux conditions fixées par les statuts du Conseil international de recherches. Un comité national est constitué dans chacun des pays adhérant à l'Union. Il est créé sur l'initiative, soit de son Académie nationale, soit de son conseil national de recherches ou d'autres institutions ou groupements d'institutions nationales similaires, soit des sociétés mathématiques de ce pays.

L'Union nomme des Commissions pour l'étude de sujets déterminés, pour l'encouragement d'entreprises collectives et pour l'examen de questions intéressant l'enseignement.

L'Union se réunit en principe tous les trois ans en assemblée générale ordinaire. Autant que possible, on fera coïncider l'époque et le lieu de ces assemblées avec ceux des Congrès internationaux des Mathématiciens.

— L'organisation du Congrès de Strasbourg a été confiée au Comité National Français. Nous reproduisons ci-après la circulaire que son président, M. E. PICARD, secrétaire perpétuel de l'Académie des Sciences, vient de faire adresser, à titre individuel, aux mathématiciens des pays de l'Entente et de quelques pays neutres.

Congrès international des mathématiciens.

Strasbourg, septembre 1920.

Dans sa première réunion du 24 décembre 1919, le Comité National Français des Mathématiques, après avoir choisi comme Président d'honneur : M. JORDAN ; Président : M. PICARD ; Vice-présidents : MM. APPELL, BOREL, LECORNU, LE ROUX ; Secrétaire général : M. KÆNIGS ; Secrétaire : M. GALBRUN ; Trésorier : M. MALUSKI, s'est occupé de l'organisation du Congrès des Mathématiciens qui, suivant le vœu émis à Bruxelles par l'Union Internationale provisoire des Mathématiciens, doit se tenir à Strasbourg, en 1920.

Il a l'honneur d'inviter à participer aux travaux du Congrès les Mathématiciens des Nations de l'Entente et ceux des Nations neutres dont la liste a été arrêtée par la Troisième Conférence interalliée des Académies, tenue à Bruxelles en juillet 1919. Il leur fait savoir qu'il sera reconnaissant à chacun de lui adresser le plus tôt possible son adhésion personnelle pour des raisons d'organisation faciles à comprendre.

La date de l'ouverture du Congrès sera fixée au 22 septembre.

Il se divisera en quatre sections qui seront subdivisées elles-mêmes en autant de sous-sections que le nombre et la nature des communications l'exigeront.

Section I. — Arithmétique — Algèbre — Analyse.

— II. — Géométrie.

— III. — Mécanique — Physique mathématique — Mathématiques appliquées.

— IV. — Questions philosophiques, historiques, pédagogiques.

Des comptes rendus comportant au moins un résumé des travaux du Congrès seront envoyés à chaque souscripteur.

Un programme détaillé donnant les indications concernant le voyage et le logement ainsi que celles relatives aux réceptions et excursions organisées sera publié ultérieurement.

Renseignements complémentaires. — I. Les droits d'inscription en qualité de membre du Congrès sont fixés à 60 francs par personne payables à M. Valiron, trésorier du Congrès (52, allée de la Robertsau, Strasbourg).

Moyennant une cotisation de 30 francs, toute personne de la famille d'un des membres aura droit aux mêmes privilèges que celui-ci, à l'exception de l'envoi d'un exemplaire des comptes rendus.

II. Toute personne désireuse de faire une ou plusieurs communications au Congrès est priée d'en aviser M. Kœnigs, secrétaire général du Comité National Français (96, boulevard Raspail, Paris) et de lui en faire connaître le sujet avant le 1^{er} juillet.

III. Pour toute demande de renseignements, s'adresser soit à M. Kœnigs, soit à M. Villat, président du Comité local d'organisation du Congrès (11, rue du Maréchal-Pétain, à Strasbourg), soit à M. Galbrun, secrétaire du Comité National Français (14, avenue Emile-Deschanel, Paris).

Nouvelles diverses. — Nominations et distinctions.

Allemagne. — M. L. E. BROUWER, professeur à l'Université d'Amsterdam, a été nommé professeur à l'Université de Berlin.

M. R. COURANT, professeur à l'Université de Göttingue, a été nommé professeur à l'Université de Munster.

M. H. HAPPEL, professeur à l'Université de Tubingue, a été nommé professeur à l'École Technique Supérieure de Breslau.

M. O. HAUPT, privat-docent à l'École Technique Supérieure de Karlsruhe, a été nommé professeur à l'Université de Rostock.

M. H. JUNG, professeur à l'Université de Kiel, a été nommé professeur de Mathématiques à l'Université de Halle.

Belgique. — *Académie Royale de Belgique.* Classe des Sciences. — Le programme de concours pour 1921 comprend les questions suivantes pour Sciences mathématiques :